

L'attaque par Act Up de sa consultation médicale n'intimide pas la Fondation Jérôme Lejeune mais choque le monde du handicap

Après l'agression violente d'Act up dont elle a été victime, la Fondation Jérôme Lejeune a immédiatement **porté plainte contre l'association militante extrémiste.**

Ce matin, en arrivant, les médecins et les patients devaient passer devant des affiches injurieuses et marcher parmi des préservatifs et poches remplis de peinture rouge sang lancés contre les murs portes et fenêtres. Le Pr. Marie-Odile Réthoré, directrice de la consultation médicale, présente sur les lieux à 7h30, a considéré que ce spectacle était de nature à choquer les enfants et les familles en consultation aujourd'hui.

Pour Jean-Marie Le Méné, président de la Fondation : « **Je dénonce cet acte d'intimidation d'autant plus scandaleux qu'il porte sur un espace médical accueillant des personnes atteintes de déficience intellectuelle et leur famille. Il est toujours plus facile de s'attaquer aux plus faibles et de les prendre comme bouc émissaire.** »

La Fondation souligne également sa totale solidarité avec sa salariée Ludovine de la Rochère par ailleurs présidente de *La Manif pour tous*. Elle note la confusion du message véhiculé par l'agression d'Act Up qui n'apporte aucun élément en mesure de faire comprendre cette violence gratuite.

La Fondation **attend des responsables de l'ordre public une réaction officielle contre ce terrorisme d'Act Up :**

- dont la violence porte en germe des éléments de stigmatisation et d'handiphobie qui se développent depuis 20 ans en France, particulièrement à l'encontre des personnes trisomiques,
- qui porte atteinte à l'image d'une **fondation reconnue d'utilité publique qui assure une mission capitale en matière de recherche et de soins au profit des plus déshérités.**

Elle remercie les nombreux sympathisants qui lui témoignent depuis hier leur soutien et les assure de son intention de **continuer l'ensemble de ses engagements, notamment ceux consistant à participer au débat sur les enjeux bioéthiques.**